

Le Mot de St Gervais

Novembre 2025



LE MOT DU MAIRE

DANS CE NUMÉRO :

- Adressage 2
- Travaux des employés
- Victimes de la méruse 3
- Travaux Fardethie 4
- Journée solidarité
- Journée citoyenne
- Fête du four à pain 5
- Fête des Piques-Prunes 6
- Réunion « grêle » 7
- Visites sous-Préfète
- CCAS colis ou repas? 8
- Panneau affichage public
- Recensement
- Recette biscuits 9
- Vœux du maire
- Horaires mairie
- Etat civil 10

Vous êtes nombreux à avoir répondu à l'invitation de la municipalité le 4 novembre dernier pour faire le point des difficultés que certains d'entre vous rencontrent avec leur compagnie d'assurance après l'épisode de grêle du 1er juin. Dans ce cadre, j'ai proposé à l'ensemble des maires dont les communes ont été touchées d'adresser un courrier à Monsieur le préfet afin que les services de l'État mettent un terme aux situations abusives entretenues par certaines compagnies d'assurance avec leurs sociétaires. Cette réunion avait pour objectif de faire un état des lieux précis des difficultés rencontrées par plusieurs d'entre vous afin de les faire remonter auprès des services de l'État.

Chacun de vous a pu constater que la mise en place de la signalisation d'adressage par les employés municipaux avait débuté. Ces travaux, sous la responsabilité de Jean-Pierre Faron, sont réalisés conformément au calendrier qui était prévu. Par ailleurs, **les gros travaux de reprise d'affaissement de voirie sous le village de La Fardethie** vont débuter dans quelques jours. Il se dérouleront sous la responsabilité du cabinet d'études GEOVAL. C'est Didier Coquel qui assurera la coordination de ces travaux qui nécessiteront la mise en place de plusieurs mesures de sécurité. C'est pourquoi, les riverains des villages de la Fardethie et de Mafleux seront informés des itinéraires de déviation qu'ils devront emprunter. Les services de secours, le transport scolaire et les autres services dont bénéficient les riverains seront également informés. **Je profite de cette information pour remercier vivement les propriétaires qui ont gracieusement cédé une partie de leur propriété afin d'effectuer les travaux de mise en sécurité.**

Je profite également de ce petit mot pour **adresser mes félicitations aux employés municipaux** qui, depuis plusieurs semaines, ont nettoyé et remis en état notre patrimoine municipal : cimetière, salle polyvalente, atelier municipal, maison citoyenne et locaux de la mairie.

En conclusion, je vous informe de deux moments conviviaux qui nous sont familiers. D'abord, **le repas des « anciens » ayant franchi le cap des 70 ans aura lieu le samedi 6 décembre** à la salle polyvalente. Ceux qui ne souhaitent pas participer à ce repas bénéficieront, comme à l'habitude, d'un colis bien rempli. Enfin, la traditionnelle **cérémonie des vœux pour la nouvelle année se déroulera le samedi 31 janvier à 15h à la salle polyvalente également.**

Bien à vous, Éric Dubourgnoux

Les plaques numérotées sont disponibles!

Adressage

POSE DES NUMEROS PAR LES HABITANTS

Cet automne, dans notre commune, commencent à apparaître les indications relatives à l'adressage. Les plaques et panneaux des voies, ainsi que les noms des lieux-dits et villages sont en cours de pose depuis le mois d'octobre.

Pour les numéros des bâtis habités, il appartient à chacun des propriétaires et locataires de les fixer au moyen de vis et chevilles fournis avec les plaques.

Dans la mesure du possible, les préconisations sont les suivantes :

- Être bien visible de la voie publique
- Proche de l'entrée du logement (porte, escalier, ou **début** d'allée ou chemin privé...) A hauteur de \pm 2 m
- Sur boîte aux lettres, si celle-ci est en bon état, fixée ou encastrée dans le bâti. Dans ce cas la fixation sera adaptée par vos soins

Les plaques numérotées étant disponibles, nous vous proposons de les tenir à disposition pour retrait **en mairie**, à l'occasion des 2 demi-journées suivantes : **le vendredi 28/11 après-midi de 14 à 18h00 et le samedi 29/11 matin de 8h30 à 12h00**.

Enfin, pour les résidents secondaires qui ne pourraient pas se rendre disponibles aux dates ci-dessus, ils pourront, soit venir en mairie ultérieurement, soit se faire représenter par un voisin ou membre de la famille qui emmargeront sur la liste des retraits.



Travaux par les employés communaux

Comme vous l'avez sûrement constaté nous avons **recruté un deuxième employé communal**, Laurent, à temps partiel qui aura la lourde tâche d'épauler Alain notamment pour **l'adressage et d'autres travaux** aussi importants à réaliser. Notons également la présence de Cathy qui comme d'habitude œuvre intensément au nettoyage des bâtiments de la commune (salle des fêtes, maison citoyenne, mairie etc...). Sans oublier les tâches extérieures telles que le cimetière, les dégâts de la grêle, nettoyage du bourg, du pont d'Olliergues etc... Nous pouvons par ce fait constater la quantité importante et variée de travaux qui sont à réaliser dans notre commune.

Participez à la solidarité avec notre jeune famille, victime de la mérule.

Un jeune couple s'est installé, il y a un peu plus de deux ans sur notre petite commune, au pont d'Olliergues sur la route de la Chapelle-Agnon. **Avec leur petite fille Juliette, Stéphane et Roxane ont fait le choix de vivre et travailler dans notre Livradois- Forez en devenant propriétaire d'une petite maison chaleureuse pour laquelle ils ont eu un véritable coup de cœur... cette maison, ils l'ont rénovée avec beaucoup d'amour et de passion. Malheureusement, comme un mauvais sort, la mérule s'est invitée dans leur maison:** un véritable coup de massue quand on sait le caractère dévastateur de ce terrible champignon qui oblige Roxane et Stéphane à quitter leur domicile, détruire leur rez-de-chaussée et reprendre une partie des travaux réalisés les deux dernières années. De plus, ils ont appris que les assurances ne prennent pas en charge les dégâts occasionnés par la mérule...

Face à cette situation, la municipalité a fait le choix d'héberger cette famille dans la maison citoyenne. Pas question de baisser les bras et de laisser ce jeune couple et sa petite fille seuls face au coût que représentent le traitement et les travaux pour la remise en état de leur maison.

C'est pourquoi, si vous le souhaitez, nous vous invitons à participer à la solidarité en vous rendant sur le site <https://www.leetchi.com> pour verser la somme de votre choix, voir explications ci-dessous. Si vous ne souhaitez pas utiliser internet, vous pouvez également déposer un chèque auprès d'Annick en mairie en le libellant à l'ordre de « Roxane Verne »

Merci à vous.

Eric Dubourgnoux

Maire de Saint-Gervais-sous-Meymont

Rendez vous sur <https://www.leetchi.com>, cliquez sur « Soutenez une cause » puis cherchez avec le moteur de recherche le mot « Mérule ». Vous allez trouver la cagnotte « Soutien face aux dégâts de la mérule à Saint Gervais sous Meymont ».



Les travaux commencent à la Fardethie

Travaux de la Fardethie

Quelques nouvelles de notre chantier qui je vous le rappelle consiste à décaler la route pour ne plus subir l'érosion qui provoque l'effondrement de la chaussée. Malheureusement suite à des problèmes de santé de notre référent de suivi de travaux du cabinet Géoval un important retard est à déplorer, mais dernièrement tout est rentré dans l'ordre. De plus le déplacement de la ligne téléphonique a demandé plus d'un mois avant que nous ayons l' autorisation de la déplacer provisoirement. Suite à cela l'entreprise DAUPHIN qui a été retenue pourra débuter les travaux de décaissement du talus et le renforcement de la chaussée. **Nous partons sur une durée de deux mois environ si les conditions météorologiques ne perturbent pas le bon déroulement des opérations.**

Journée solidarité travaux

Suite aux dégâts occasionnés par la tempête de grêle du 1er Juin 2025 de nombreux dégâts sont apparus sur nos biens communaux, c'est pour cela qu'une **journée de solidarité travaux** a été programmée pour la **réfection de notre four à pain** . En effet **une dizaine de volontaires ont œuvré pour la couverture** et par la même occasion jointoyé l'intérieur de ce four. **Une journée très intense mais également conviviale** notamment avec le repas offert par la mairie qui était bien mérité après tous ces efforts. **Nous les remercions beaucoup** pour cet investissement et l'intérêt qu'ils portent à leur commune .



Journée citoyenne

Une grande équipe de bénévoles, habitants de notre commune et des alentours, s'est retrouvée ce 26 avril dernier au local communal de Pradat à 8h. **Trois petits chantiers, néanmoins importants,** ont été au programme de cette journée. Premièrement, une équipe s'est rendue au Thiaudat pour **nettoyer puis restaurer le lavoir communal** qui en avait grand besoin. **Le noyer malade du Bouy a été abattu** par une autre équipe pendant que d'autres ont réalisé la suite des socles des containers en béton. La journée s'est terminée autour d'un repas à la salle polyvalente. **Un grand merci pour votre solidaire implication!**



Fête du four à pain

Ce 24 mai dernier a eu lieu la fête du four à pain aux Mortains, l'occasion de se retrouver autour de ce petit patrimoine joliment restauré de notre commune. Accompagnés par la musique sortant de l'orgue de Barbarie de Riton la Manivelle, nous avons pu goûter et acheter le bon pain cuit sur place du boulanger Pulby. Après avoir pu déguster les très bonnes pizzas préparées par notre fidèle équipe Suadeau et les bénévoles et le repas cuit sur le brasero, la soirée s'est terminée avec un bon concert.



Fête des Piques Prunes 2025

Comme chaque année le foyer a organisé **la fête des piques-prunes** le 5 juillet dernier et a proposé différentes attractions festives comme: **le concours de pétanque, une exposition deux roues, des mobylettes, et des motos**. Un spectacle de combat médiéval..... Un **apéritif a été offert** par la Mairie. Tout ça sous une chaleur de plomb. Le repas organisé par les bénévoles du foyer a eu lieu ainsi qu'un **concert** et bien sûr **le feu d'artifice** financé par la municipalité. Vous étiez nombreux à partager cette journée de fête avec les bénévoles du foyer.

La fête de l'été dernier!



Réunion publique « grêle »

Lors de notre dernière réunion publique du 4 novembre au sujet des difficultés rencontrées par les victimes auprès de leur compagnie d'assurance après l'épisode de grêle du 1er juin 2025, nos habitants ont pu prendre connaissance de la lettre adressée à Monsieur le Préfet du Puy-de-Dôme, de la part du collectif des communes sinistrées. Vous trouverez cette lettre dans ce bulletin municipal, accompagnée **d'un formulaire à remplir et à remettre en mairie avant le 28 novembre**. Ceci dans le but de clore rapidement l'ensemble des dossiers dans des conditions acceptables pour chacun des assurés. **Il est important pour le collectif de rassembler un maximum d'éléments. Merci pour votre aide.**



Visites de la sous-Préfète

La sous préfète, Madame Mireille HIGINNEN-BIER, est venue nous rendre visite le 13 mai et le 2 septembre 2025. A la première occasion elle a pu faire connaissance avec les élus et arpenter un peu notre commune : visiter notre bourg, la maison citoyenne ainsi que l'église. Le second rendez-vous concernait notamment le chantier de l'affaissement du terrain à la Fardethie.





*Un agent
recenseur se
rendra bientôt
chez vous.*

C.C.A.S colis ou repas?

Comme tous les ans, le CCAS invite les personnes résidentes à titre principal sur la commune, âgées de 70 ans ou plus au 31 décembre 2025, à participer à **un repas de fin d'année**. Pour celles qui pour diverses raisons ne peuvent y assister, **un colis leur est proposé**. Cette année, le repas aura lieu le 6 décembre à la salle des fêtes. Pour les personnes concernées, la mairie vous a fait parvenir un questionnaire afin de nous faire connaître votre choix et qui doit nous être retourné avant le 15 novembre. Si toutefois des personnes ont été oubliées, veuillez le signaler rapidement au secrétariat de mairie.

Panneau affichage public

Depuis cet été, **un panneau d'affichage public** est installé sur le pignon de la mairie afin d'informer les habitants de la commune **des événements annoncés sur notre territoire**. Affichage libre, accessible à tous.



Recensement de la population

Vous allez être recensé(e) l'année prochaine, **entre le 15 janvier et 14 février 2026**. Le recensement de la population est **une enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ces résultats sont utilisés pour **calculer la participation de l'Etat au budget des communes**. Les données collectées servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment **d'équipements collectifs** (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport. J'ai désigné un agent recenseur qui vous transmettra les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte aux lettres). **Pour faciliter son travail, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête. Votre participation est essentielle.** Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous. Je vous remercie par avance de votre participation. Eric Dubourgnoux.



Biscuits de la joie à la noix de muscade



En ces temps difficiles, nous avons bien besoin de bonne humeur. Alors ensoleillons nos courtes journées hivernales avec les biscuits de la joie.

Cette recette de biscuit de la joie provient de la papesse Hildegarde de Bingen religieuse du 12ème siècle.

Ces gâteaux du bonheur auraient la particularité de disperser l'amertume, de rendre l'âme joyeuse et d'ouvrir le cœur.

Pour 4 personnes | Temps de préparation : 25 min. | Niveau : facile

Ingédients de la recette :

- 45 g de beurre
- 35 g de sucre roux
- 1.75 g de miel
- 1 jaune d'œuf
- 125 g de farine de petit épeautre
- 3 g de muscade râpée
- 3 g de cannelle moulue
- 12 clous de girofle moulus

Préparation :

- Faites fondre le beurre puis ajoutez le miel, le sucre, le jaune d'œuf, les épices et la farine.
- Mélangez tous les ingrédients, pétrissez la pâte, puis étalez-la sur un plan de travail fariné.
- Découpez vos biscuits avec l'emporte-pièce de votre choix.
- Préchauffez le four à 180°C et enfournez pour 10 à 15 minutes. Les biscuits doivent encore être légèrement mous à la sortie du four.

Bon appétit!

Voeux du maire de janvier

Les habitants de la commune sont invités à lever **le verre de l'amitié pour la nouvelle année** dans la salle polyvalente le samedi **31 janvier à 15h**, autour d'une part de galette des rois, dans une ambiance chaleureuse.

Changement horaires mairie et site web

Désormais, le secrétariat de mairie est ouvert au public les :

Mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Vendredi de 8h30 à 12h00

Nous vous rappelons que vous pouvez trouver les informations essentielles de la mairie, comme le dernier bulletin municipal, les comptes rendus des conseils municipaux et les liens vers les démarches administratives diverses sur le site internet de la mairie :

www.saint-gervais-sous-meymont.fr

Etat Civil

Naissance

Timéo, Rodolphe, Hubert, SOULERAS CHAMBADE né le 13 octobre 2025 à Beaumont, fils de **Jonathan CHAMBADE** et de **Manon SOULERAS** La Blanchisse.

Mariage

Mathias ZAMBARDI et Iris PUISSANT-KLEIN domiciliés à Saint-Gervais-sous-Meymont, mariés le 26 juin 2025.

Décès

René DUBOURGNOUX, né le 15 février 1938 à Ceilloux, décédé le 08 janvier 2025 à Clermont-Ferrand, inhumé à St-Gervais-sous-Meymont le 22 janvier 2025.

Simone POURREYRON, née FOREST, née le 30 mars 1924 à Ambert, décédée le 24 mars 2025 à Ambert, inhumée le 28 mars 2025 à Saint-Gervais-sous-Meymont.

Christiane, Antonia GIRARD, veuve GALLON, née le 29 mars 1929 à Saint-Gervais-sous-Meymont, décédée le 31 mai 2025 à Clermont-Ferrand, inhumée le 04 juin 2025 à Saint-Gervais-sous-Meymont.

Alice, Marie, Antonia MAYET, veuve PUISSANT, née le 20 octobre 1920 à Saint-Gervais-sous-Meymont, décédée le 04 juin 2025 à Clermont-Ferrand, inhumée le 10 juin 2025 à Saint-Gervais-sous-Meymont.

Josiane POIRIER, veuve MATHIEU, née le 4 février 1940 à Moulins, décédée le 31 juillet 2025 à Ambert, domiciliée le Pont d'Olliergues à Saint-Gervais-sous-Meymont.

Thierry, Henry, Daniel VUILLAUME, né le 08 juin 1969 à Montreuil décédé le 29 septembre 2025 à Giroux, inhumé le 10 octobre 2025 à Saint-Gervais-sous-Meymont.

